



# Échos de Modave

N°98 – Août 2022

## L'Administration communale dispose d'un PHOTOMATON.

- Afin de faciliter vos démarches lors de la création/du renouvellement de vos documents officiels : carte identité, passeport, document de séjour, badge de transport, ....
- Afin de répondre aux exigences du SPF suivantes :
  - La photo doit dater de moins de 6 mois et le fond doit être de teinte claire et uniforme
  - Le format de la photo doit être de 35x45 mm, bords non compris
  - La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être entre 25 et 35 mm maximum
  - Le titulaire doit avoir le visage découvert et exprimer une attitude "neutre"

**Prix : 8 € à payer par Bancontact ou en espèce. ⚠ la machine ne rend pas la monnaie.**

👉 Accessible durant les heures d'ouverture habituelles de nos locaux.



### C'est reparti ! 🏃

Le 30 août, la nouvelle session «**Je Cours Pour Ma Forme**» débutera à Vierset et se terminera le 25 octobre.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez le service Sports et Loisirs de la commune : 085/41 02 20 ext 5 ou [sportsloisirs@modave.be](mailto:sportsloisirs@modave.be)

## AVIS DE DERATISATION

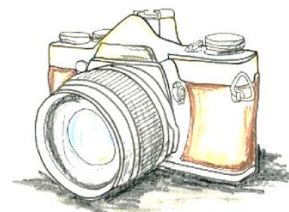
### Campagne de dératisation de la commune de MODAVE lundi 5 et mardi 06 septembre 2022

**GRATUITEMENT** mais **UNIQUEMENT** sur demande préalable auprès du service des Travaux par mail [travaux1@modave.be](mailto:travaux1@modave.be) (votre demande sera prise en compte directement, vous ne recevrez pas d'accusé de réception. Pensez à préciser vos nom, adresse et numéro de téléphone SVP) ; OU par tél : 085/51.30.35 les lundi, mardi et vendredi matin.

Le rat, ce fléau social, est maintenant vaincu par la science. Il appartient à chacun d'apporter son concours à l'administration communale ; la dératisation sera d'autant plus efficace que les efforts seront plus nombreux et bien coordonnés.

# Concours photo

« Faites-nous découvrir votre commune... »



**Profitez de l'arrière-saison pour vos plus beaux clichés**

Dates : du 1 juin au 28 octobre 2022

Infos et règlement : [www.modave.be](http://www.modave.be)

Inscription : 0478/98 14 93 ou [jeunesse@modave.be](mailto:jeunesse@modave.be)

---



## ATELIER CYBERMEDIA

**Activités : tous les lundis non fériés de 13h30 à 16h, salle Bois Rosine**

Vous rencontrez des difficultés dans ce monde cybermédia très informatisé de notre quotidien ? L'Atelier Cybermedia vous offre la possibilité de découvrir ou de perfectionner ce monde étrange ! Apportez votre matériel.

---



## Atelier – conférence



**le mardi 13 septembre à 13h30, salle « Bois Rosine » à Strée**

Avec Jonas Moerman d'Ecoconso.

En collaboration avec ASBL ÂGO.

## **Le tourisme de masse, du paradis à l'enfer.**

Les statistiques démontrent que nous, Européens, voyageons de plus en plus. C'est un secteur économique important, qui nous permet de partir à la rencontre d'autres cultures, d'autres paysages. Il n'est donc pas question d'arrêter de voyager, mais plutôt de remettre en question notre vision du tourisme...L'impact sur la qualité de vie de la population, l'environnement, l'emploi, le logement, les vacanciers ...

**Réservation souhaitée au CPAS de Modave: 085/27 03 49**

---

- Prime à l'achat d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique, valable pour tout achat effectué en 2022-2023-2024
- Prime à l'affiliation au centre médical hélicoptéré valable en 2022-2023-2024.

Les règlements et formulaires sont disponibles sur la page d'accueil du site [www.modave.be](http://www.modave.be) ou sur demande à l'administration communale.

---

## Validité des permis de conduire belges

> Les permis de conduire belge **délivrés avant 1989** sont valables en Belgique ET à l'étranger **jusqu'en 2033.**

> Votre permis de conduire **au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans.**

### Quand renouveler un permis de conduire ?

Nous vous rappelons également, qu'en vertu de l'article 50 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, vous devez renouveler votre permis de conduire :

- suite à sa perte ou son vol ;
- si votre document est abîmé ou illisible ;
- si votre photographie n'est plus ressemblante ;
- en cas de retrait du permis de conduire par une autorité étrangère.

Si vous souhaitez renouveler votre permis de conduire, votre administration communale vous délivrera un permis de conduire européen format carte d'identité. Ce nouveau modèle est valable pour une durée administrative limitée afin d'éviter ce type de problème liés au vieillissement du document.

---

## En 2002, la Belgique s'est dotée d'une loi dépénalisant l'euthanasie dans certains cas.

A la demande du patient, un médecin peut pratiquer une euthanasie si les conditions fixées dans la loi sont réunies. Cette demande est exprimée par un patient capable et conscient, ou prend la forme d'une déclaration anticipée.

- Pour les déclarations rédigées **avant le 2 avril 2020 : la validité est de 5 ans** à compter de la date de la déclaration. Le déclarant doit lui-même veiller à ce que sa déclaration anticipée **soit reconfirmée tous les 5 ans s'il souhaite qu'elle reste valide.** Cette reconfirmation peut s'effectuer suivant les mêmes modalités que la rédaction de la déclaration anticipée initiale : nouvelle déclaration papier et nouvel enregistrement auprès de l'administration communale.
  - Pour les déclarations rédigées **à partir du 2 avril 2020 : validité illimitée.**
-



## Conseil Consultatif Communal des Aînés de Modave



### Balades à la découverte de nos villages !

**Le jeudi 1 septembre** - Départ à 14 h, devant l'église de Rausa

Information : Pietro 0472/42 05 98.


### L'école communale de Modave recherche, pour ses 3 implantations, des bénévoles

afin d'accompagner les petits dans la prise du repas de midi.

Contact : Caroline Davidts 0473/85 25 56.



## AGENDA

Dimanche 28/08/2022	Complexe sportif dès 10h	<b>Journée Retrouvailles</b>
Mardi 30/08/2022	Complexe sportif	<b>JCPMF</b> Contact : 085/41 02 20 ext 5
Jeudi 01/09/2022	R-V à 14h devant l'église de Rausa	<b>Balade du CCCA</b> Contact : Pietro 0472/42 05 98
Lundi 5/09 et mardi 6/09/2022		<b>Campagne de dératization</b> <b>Sur inscription préalable</b> <a href="mailto:travaux1@modave.be">travaux1@modave.be</a> ou 085/51 30 35
Vendredi 09/09/2022	R-V à 18h30 devant le café « Baratin »	<b>Hommage aux 4 martyrs fusillés</b>
Mardi 13/09/2022	Salle Bois Rosine à 13h30	<b>Atelier/conférence</b> : le tourisme de masse, du paradis à l'enfer

# Journée RETROUVAILLES

**28 AOÛT 2022**

**GRATUIT !**

**COMPLEXE SPORTIF DE VIERSET-BARSE**

- 10H Balade guidée**  
**Initiations skateboard et trottinette**
- 11H Cérémonies officielles**
- 12h30 Apéritif et repas des Modaviens**
- Dès 12h30 Animations pour petits et grands**
- 15h Spectacle tout public**